

# PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

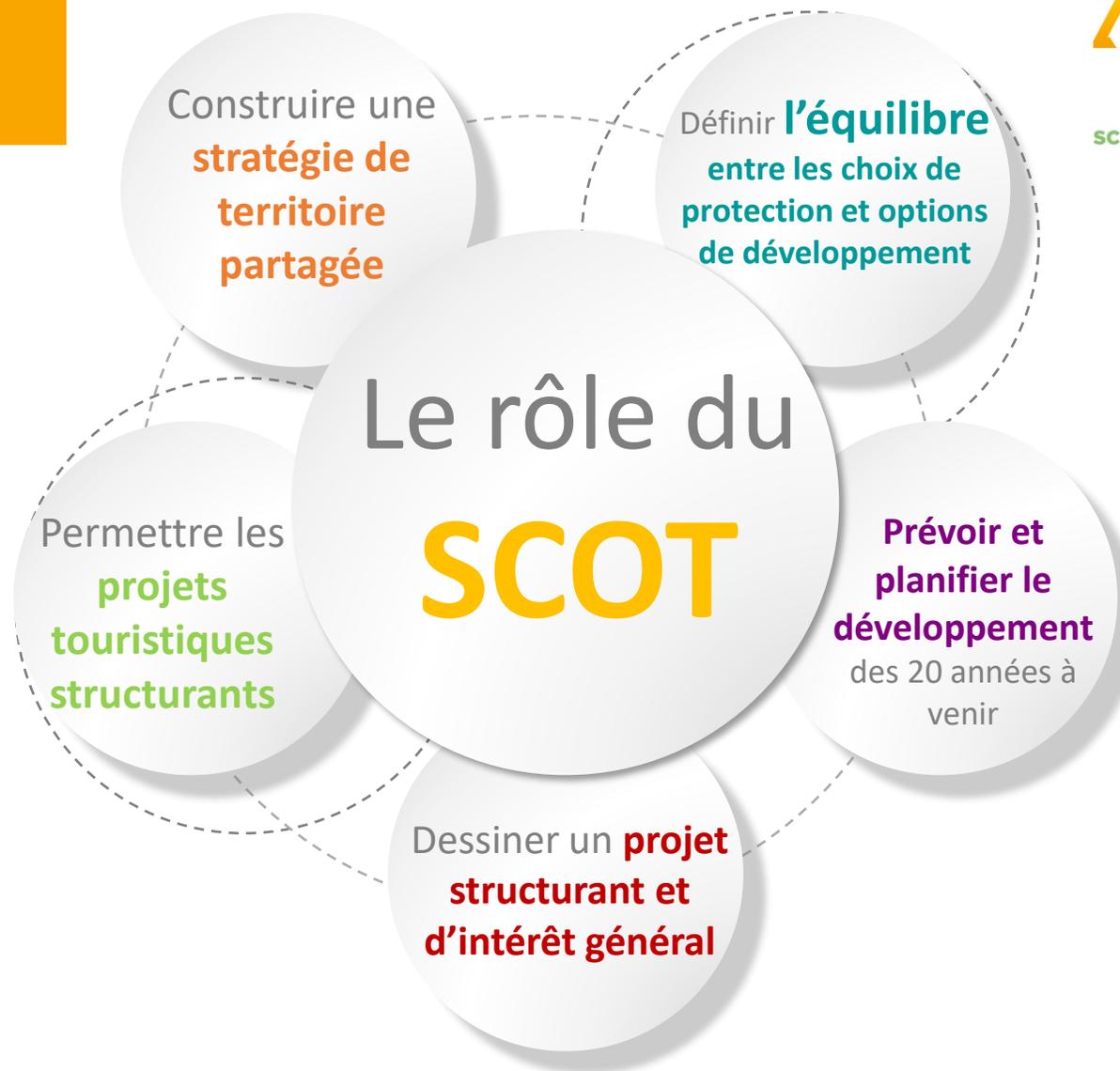
Réunion publique

4 avril 2023



# Les étapes de la procédure et le cadre réglementaire

# QU'EST-CE QU'UN SCoT ?



→ En l'absence de SCoT, les communes sont sous le régime de la constructibilité limitée (ouverture de zones d'urbanisation futures sous accord du Préfet).



1

## Le Projet d'Aménagement Stratégique – PAS :

- Définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de vingt ans sur la base d'une synthèse du diagnostic territorial et des enjeux qui s'en dégagent
- Concours à la coordination des politiques publiques des territoires, en favorisant un équilibre et une complémentarité des polarités urbaines et rurales
- Fixe, par tranches de dix années, un objectif de réduction de l'artificialisation

2

## Le Document d'Orientation et d'Objectifs – DOO :

- Détermine les conditions d'application du projet d'aménagement stratégique
- Définit les orientations générales d'organisation de l'espace, de coordination des politiques publiques et de valorisation des territoires

3

## Les Annexes :

- Dressent le portrait du territoire
- Comprennent l'évaluation environnementale
- Présentent les justifications des choix retenus pour établir le PAS et le DOO
- Contiennent l'analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant le projet de SCoT
- Justifient des objectifs chiffrés de limitation de cette consommation définis dans le DOO



# LES ETAPES DE LA PROCEDURE

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE QUI PRESCRIT L'ÉLABORATION DU SCOT**  
Mentionnant les motifs et définissant les modalités de la concertation

Notification au Préfet –  
transmission du porter à  
connaissance (PAC)

Notification aux  
personnes publiques  
associées

## MODALITES DE CONCERTATION

3 réunions  
publiques  
3 ateliers  
thématiques  
Exposition  
évolutive  
Articles  
Registre

## ÉLABORATION DU DOSSIER DE SCOT

ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC (QUI EST EN ANNEXE DU SCOT ET NON UNE PIÈCE SPÉCIFIQUE)

1 - ÉLABORATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

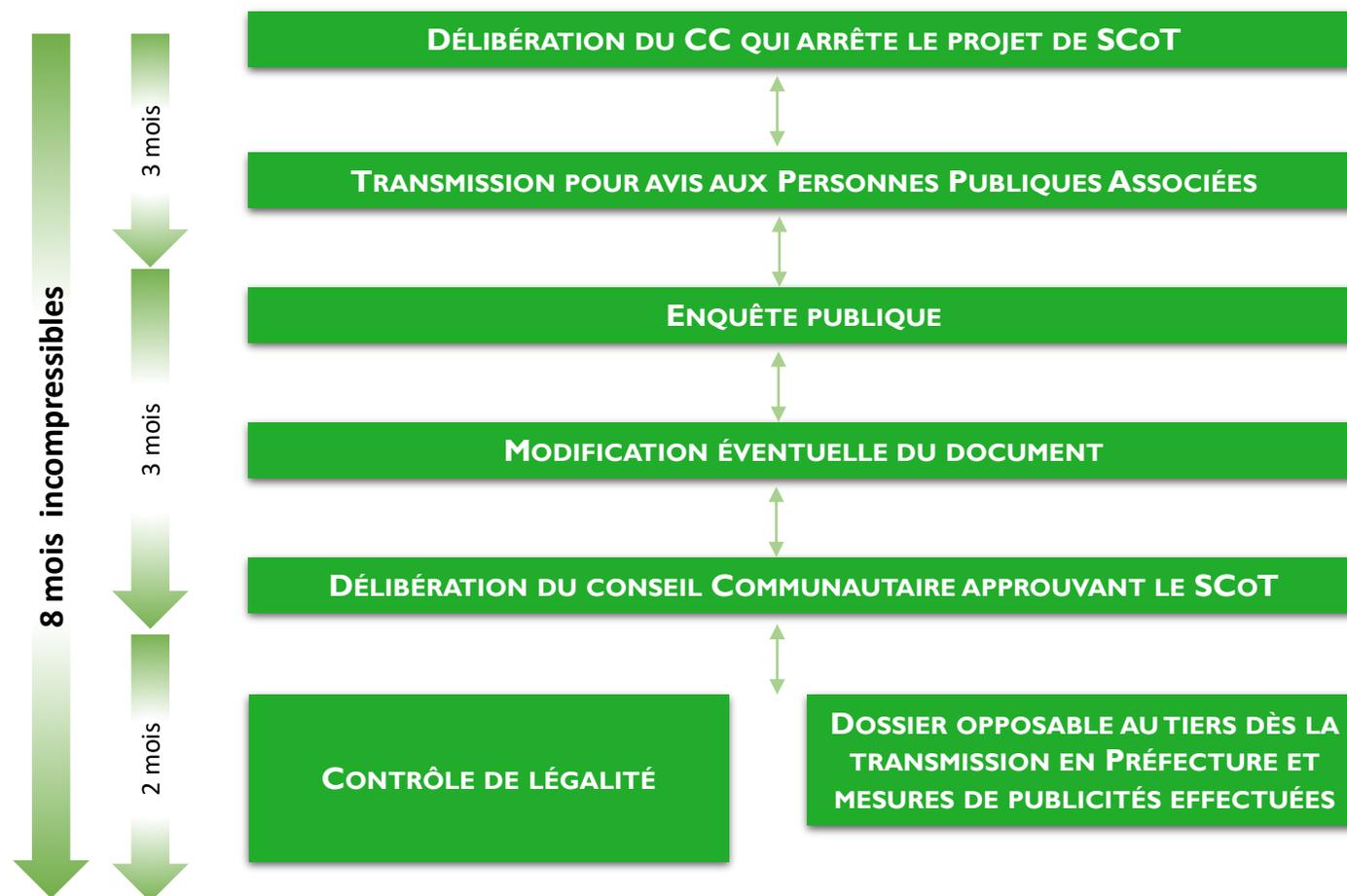
2 - ÉLABORATION DU DOCUMENT D'ORIENTATION ET D'OBJECTIFS

3 - ÉLABORATION DES ANNEXES

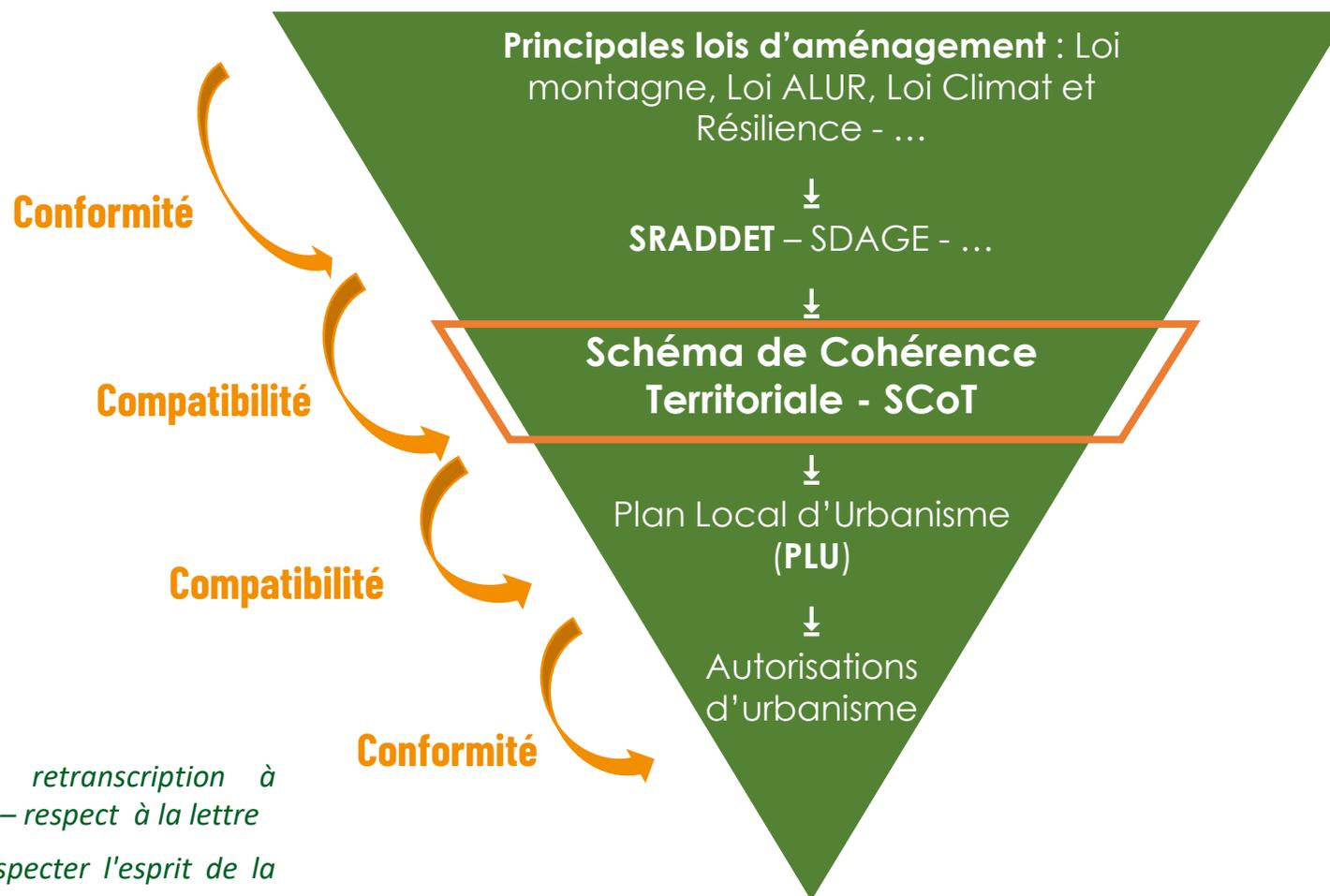
Concertation  
avec les  
personnes  
publiques  
associées (x3)



# LES ETAPES DE LA PROCEDURE



# LE CADRE REGLEMENTAIRE



→ *Conformité* : retranscription à l'identique de la règle – respect à la lettre

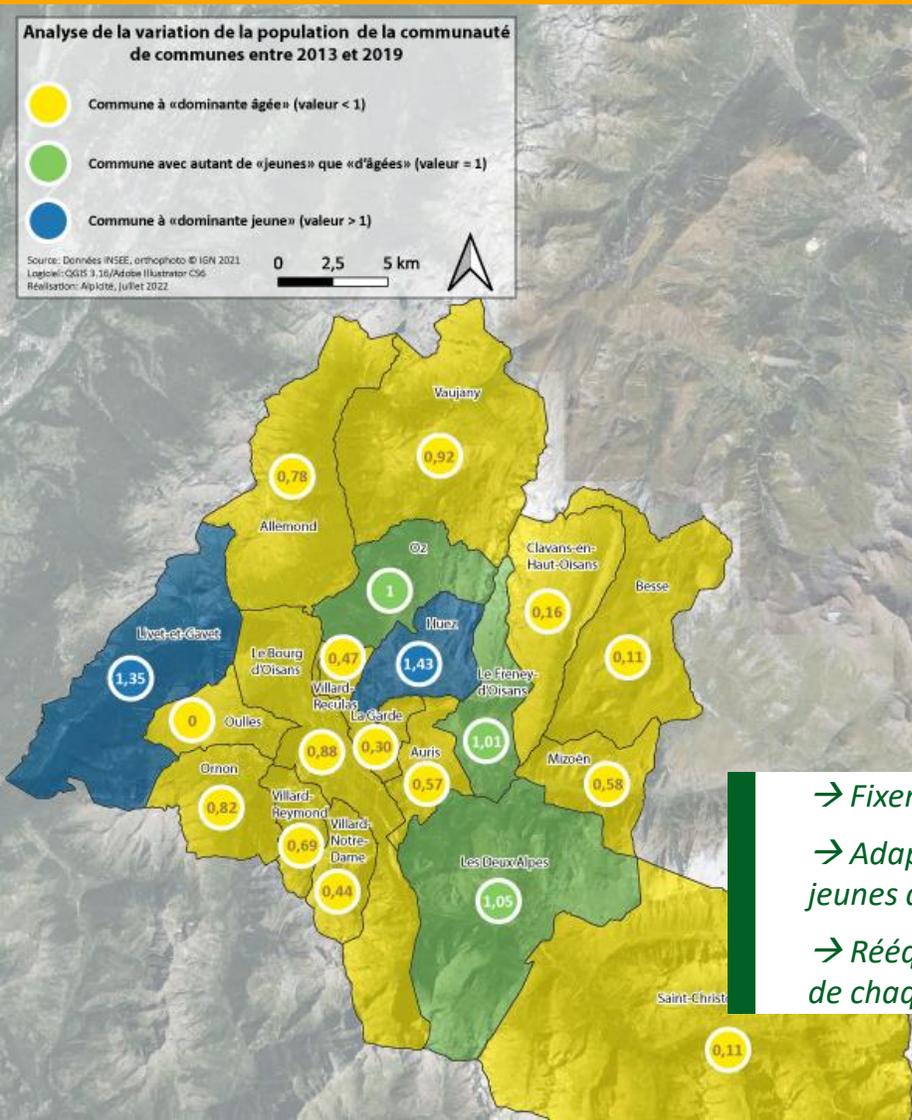
→ *Compatibilité* : respecter l'esprit de la règle





# Synthèse du diagnostic

# ENJEUX DEMOGRAPHIQUES



## Une population stable mais qui évolue

- ✓ + 114 habitants en 20 ans (1999/2019)
- ✓ Une population qui vieillit en particulier dans les petites communes du haut oisans ;
- ✓ Les stations internationales font face à une baisse de leur population au profit des vallées ;
- ✓ Un nombre de personnes par ménages en baisse de 0,2 en 20 ans dans les standards de la moyenne nationale soit une diminution programmée à 1,9 d'ici 20 ans pour un **point mort de +500 logts** ;
- ✓ Des revenus inférieurs à la moyenne départementale malgré un prix de foncier supérieur !
- ✓ Un coût du logement permanent déconnecté des revenus ;

→ Fixer une population permanente

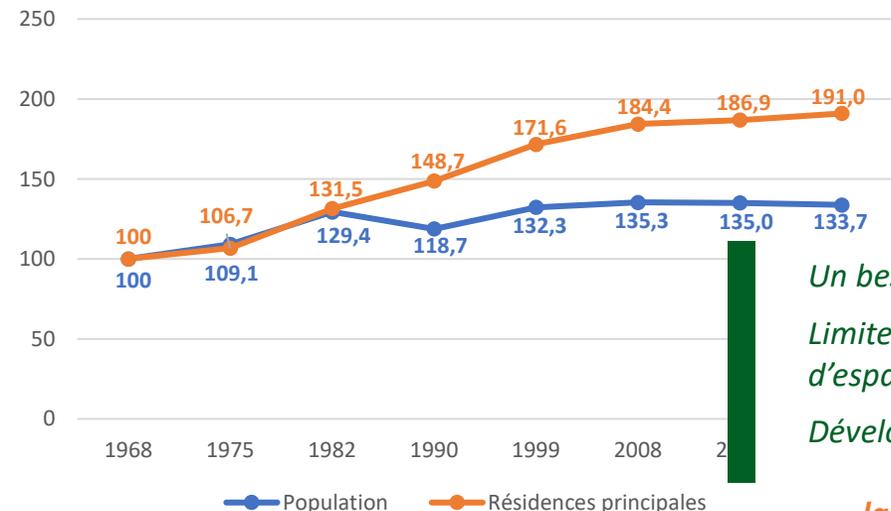
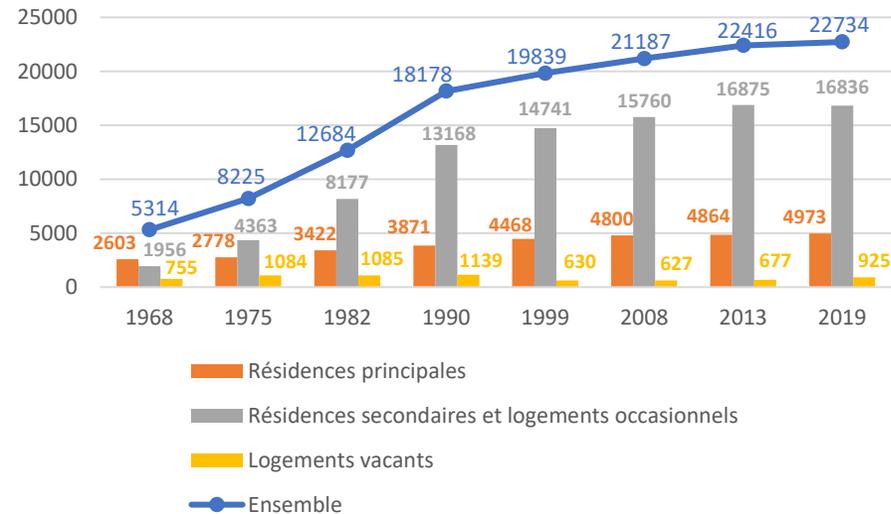
→ Adapter les logements aux évolutions démographiques en particulier les seniors et les jeunes actifs

→ Rééquilibrer le territoire pour assurer à minima un maintien de la population actuelle de chaque commune

... un objectif de +0,15% à 20 ans est envisagé soit + 400 habitants



# ENJEUX EN MATIERE DE LOGEMENTS



*Un besoin de 700 logts permanents à 20 ans (500 en point mort + 200 en croissance)*

*Limiter les résidences secondaires uniquement aux opérations non consommatrices d'espaces*

*Développer une nouvelle stratégie pour les travailleurs saisonniers*

*... la question de prise de compétence habitat est à poser en lien avec le développement d'une SEM/SPL capable de répondre à cette problématique*

## Logements permanents / saisonniers vs résidences secondaires

- ✓ + 2895 logts en 20 ans (1999/2019) dont 72% de résidences secondaires → manque d'outils stratégiques (ORIL, conventions...)
- ✓ 4,3 résidences principales pour 1 habitant permanent supplémentaire
- ✓ Peu de logements vacants (4%) mais certains territoires sont plus impactés que d'autres (Bourg d'Oisans, Le Freney, Livet Et Gavet, Saint Christophe en Oisans) ;
- ✓ Seulement 7,5% de logements sociaux sur le territoire alors que le marché est particulièrement tendu : plafond de revenu inadapté (PSLA, BRS) ;
- ✓ De plus en plus de difficultés pour proposer des logements pour les travailleurs saisonniers du fait de l'augmentation du prix du foncier



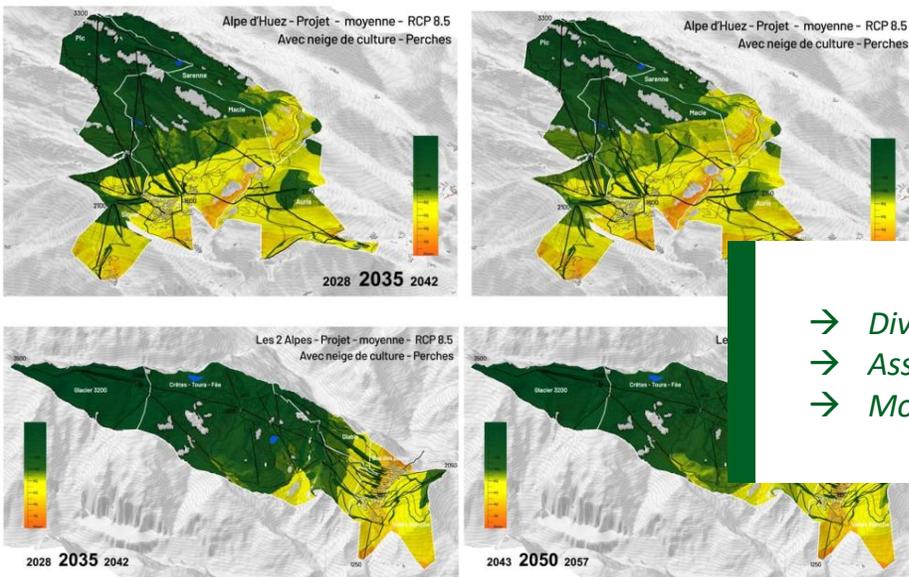
# ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE

FREQUENTATION TOURISTIQUE EN STATIONS EN OISANS - période hivernale et estivale – 2019  
L'Alpe d'Huez Grand Domaine, Les Deux Alpes : données G2A // \*\* Données Isère attractivités \*\* extrapolation de décembre 2018 à partir de décembre 2019



## Le tourisme : une économie non délocalisable

- ✓ Un bassin de chalandise de proximité local et régional important avec des potentiels sur diverses durées de séjour (6M de personnes à moins de 3h) malgré un accès compliqué au territoire ;
- ✓ Une économie touristique dominée par le ski mais qui se diversifie de plus en plus (tourisme vert, vélo...) ;
- ✓ 5 M de nuitées dont 28,4% en été et une augmentation sensible au printemps et à l'automne ;
- ✓ Des domaines d'altitudes disposant de perspectives d'enneigement jusqu'en 2050 à minima hormis le Col d'Ornon ;
- ✓ Des investissements en cours sur les Domaines skiables pour les moderniser et les consolider (des planifications contractualisés) ;
- ✓ La neige de culture permet de limiter les aléas climatiques et stabilisent les périodes d'ouvertures des domaines skiables ;
- ✓ Une offre de lits touristiques à moderniser (réhabilitation des copropriétés...) ;

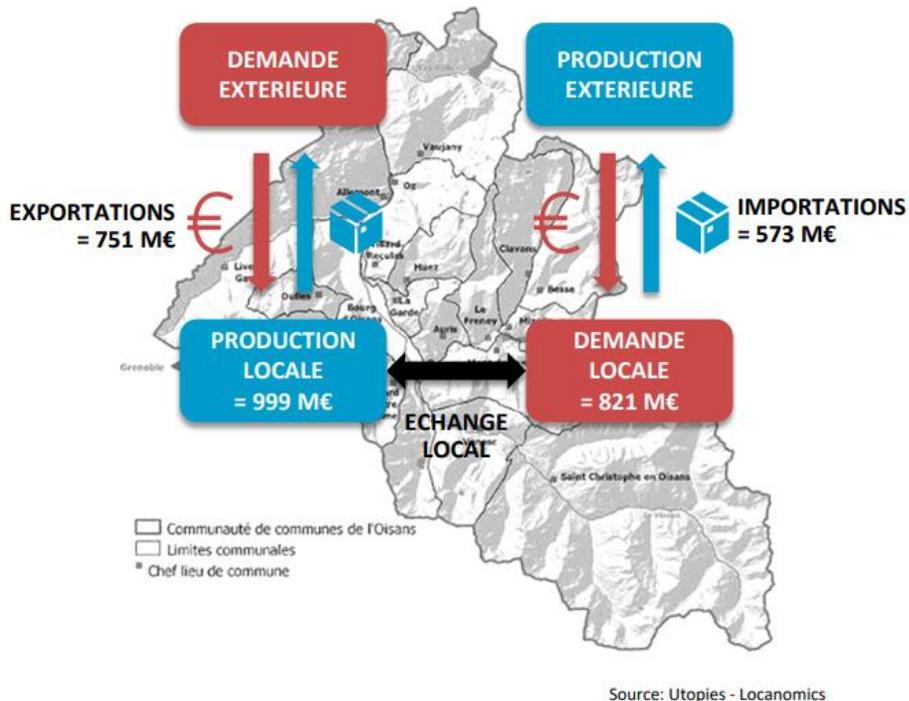


- Diversifier les activités touristiques en travaillant sur la complémentarité ;
- Assurer la pérennité des domaines skiables moteur de l'économie locale ;
- Moderniser le parc de lits touristiques (gestion des lits froids, offre adaptée...)

... une étude sur le parc de lits touristiques et les besoins du territoire est en cours.  
Les réflexions sont validées par Atouts France.



# ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE



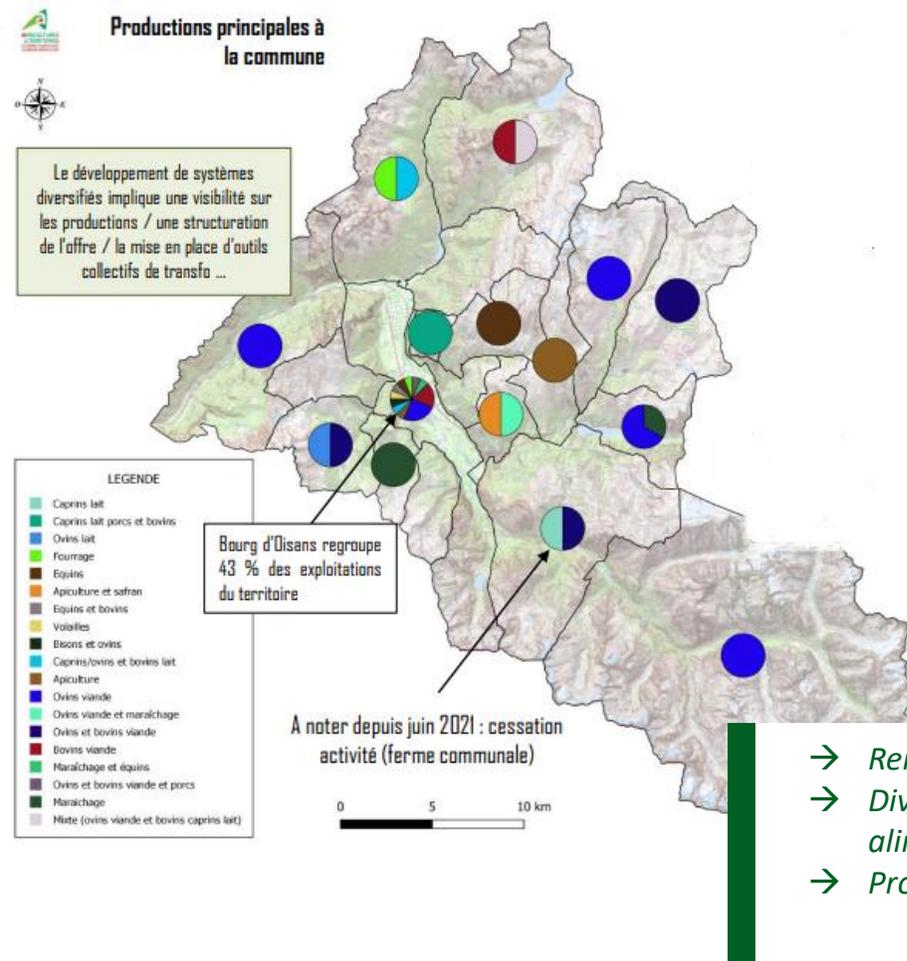
## L'économie présentiel – Artisanat et commerces

- ✓ Une économie présentiel « tirée » par l'économie touristique ;
- ✓ Des importations qui pourraient être limitées pour augmenter la capacité de production et d'emplois sur le territoire ;
- ✓ Une demande significative d'implantation / relocalisation d'entreprises sur le territoire ;
- ✓ Des zones d'activités saturées ou en passe de l'être (risques...) → diagnostic à venir ;
- ✓ Quelques friches industrielles à travailler sur Livet et Gavet ;
- ✓ Une offre en tertiaire qui reste limitée (ingénierie...) ;
- ✓ Une offre commerciale qui interroge vis-à-vis de la situation « monopolistique » de Casino et la forte évasion commerciale du territoire vers la métropole grenobloise ;

- Relocaliser une partie des entreprises et des emplois dans le domaine de la rénovation énergétique et plus généralement du bâtiment sur le territoire ;
- Travailler sur une offre complémentaire en foncier économique gérée par la CCO ;
- Des besoins en moyenne surface à définir → étude commerciale complémentaire engagée ;



# ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE



## L'économie agricole

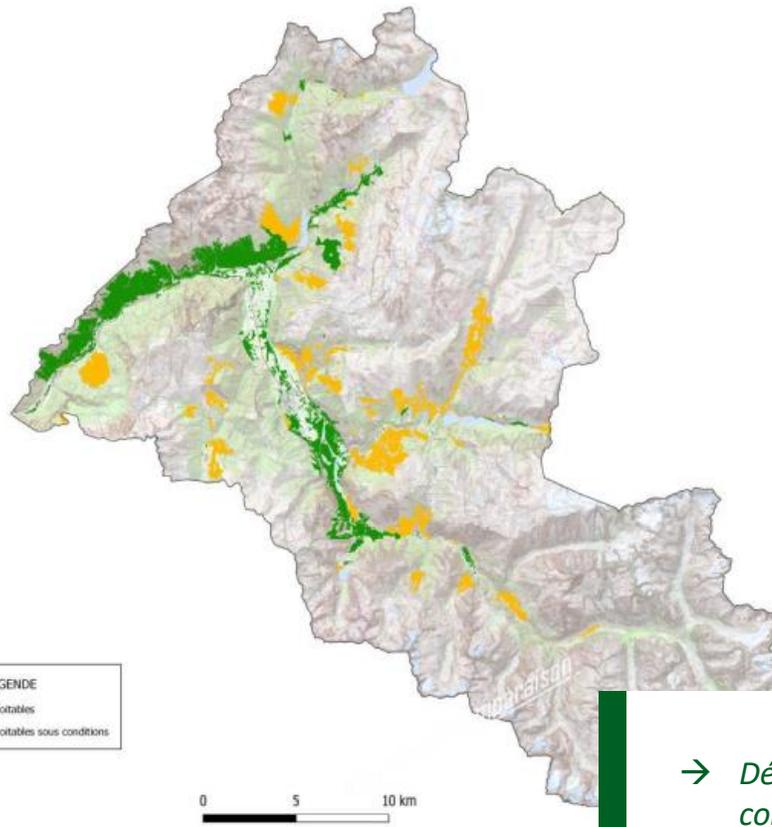
- ✓ 37 exploitations agricoles implantées en Oisans ;
- ✓ 7 nouvelles installations en 5 ans ;
- ✓ Le foncier, principal point de blocage au maintien / développement agricole
- ✓ Faible accès de la population locale aux produits locaux, malgré le fait qu'1/3 des exploitations sont en circuits courts ;
- ✓ Une agriculture dominée par l'élevage ;
- ✓ Présence d'un abattoir ;
- ✓ Une demande forte de maraîchage non satisfaite ;
- ✓ Une économie disposant d'un réel potentiel en emplois non délocalisable dans un objectif d'autonomie alimentaire

- Renforcer le poids de l'agriculture dans l'économie locale ;
- Diversifier les productions agricoles pour tendre vers un objectif d'autonomie alimentaire
- Proposer des débouchés locaux notamment en station ;

... une stratégie agricole est à bâtir en lien avec une diversification de l'activité et davantage d'autonomie alimentaire



# ENJEUX EN MATIERE ECONOMIQUE



## L'économie sylvicole

- ✓ Une ressource difficilement mobilisable (relief, morcellement de la propriété privée...);
- ✓ Une absence de filière structurée;

Mais un potentiel de développement demeure :

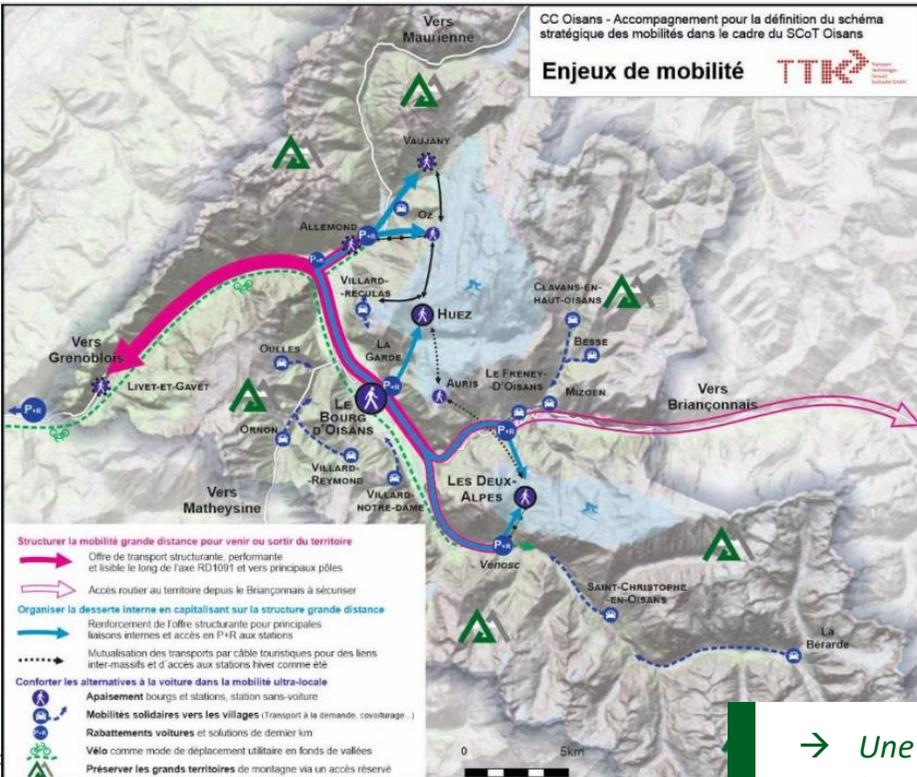
- ✓ Une diversité d'essences forestières;
- ✓ 35% de la forêt est publique en particulier dans les secteurs exploitables de Livet et Gavet;
- ✓ Une demande de plus en plus croissante sur cette filière (chauffage, construction...);

→ *Développer une filière bois de la construction au chauffage et une filière complémentaire bois d'œuvre*

*... une volonté politique de bâtir une filière bois pour proposer une énergie à moindre coût en autoconsommation et favoriser les filières locales de la construction bois*



# ENJEUX EN MATIERE DE MOBILITES



## Les mobilités

- ✓ Un territoire difficilement accessible et uniquement par la route ;
- ✓ Des transports en commun peu structurants et comportant encore des ruptures de charges importantes ;
- ✓ Des déplacements internes au territoire (plus de 80%) faisant de l'Oisans un territoire atypique (peu de relation avec les territoires voisins) ;
- ✓ Des mobilités douces qui commencent à se structurer mais qui manquent de maillage (voie verte, ascenseurs valléens ... ) ;
- ✓ Des liaisons câblées vallée / station sous exploitées ;
- ✓ La problématique récurrente et de plus en plus importante du stationnement à proximité des lieux emblématiques (plateau d'Emparis, plateau du Taillefer, vallée du Vénéon...)
- ✓ Des liaisons collectives par bus intervillage en phase de test ;

→ Une réflexion InterSCoT à renforcer pour répondre aux problématiques d'accès au territoire ;

→ Améliorer le maillage du territoire pour limiter l'usage de la voiture ;

→ Travail sur des mobilités décarbonées au sein du territoire (voies douces, transports par câbles, navettes vertes...)

... des études techniques sont en cours sur plusieurs ascenseurs valléens (Freney/2Alpes, Venosc/2Alpes, Bourg d'Oisans/Huez, Le Verney / Vaujany)



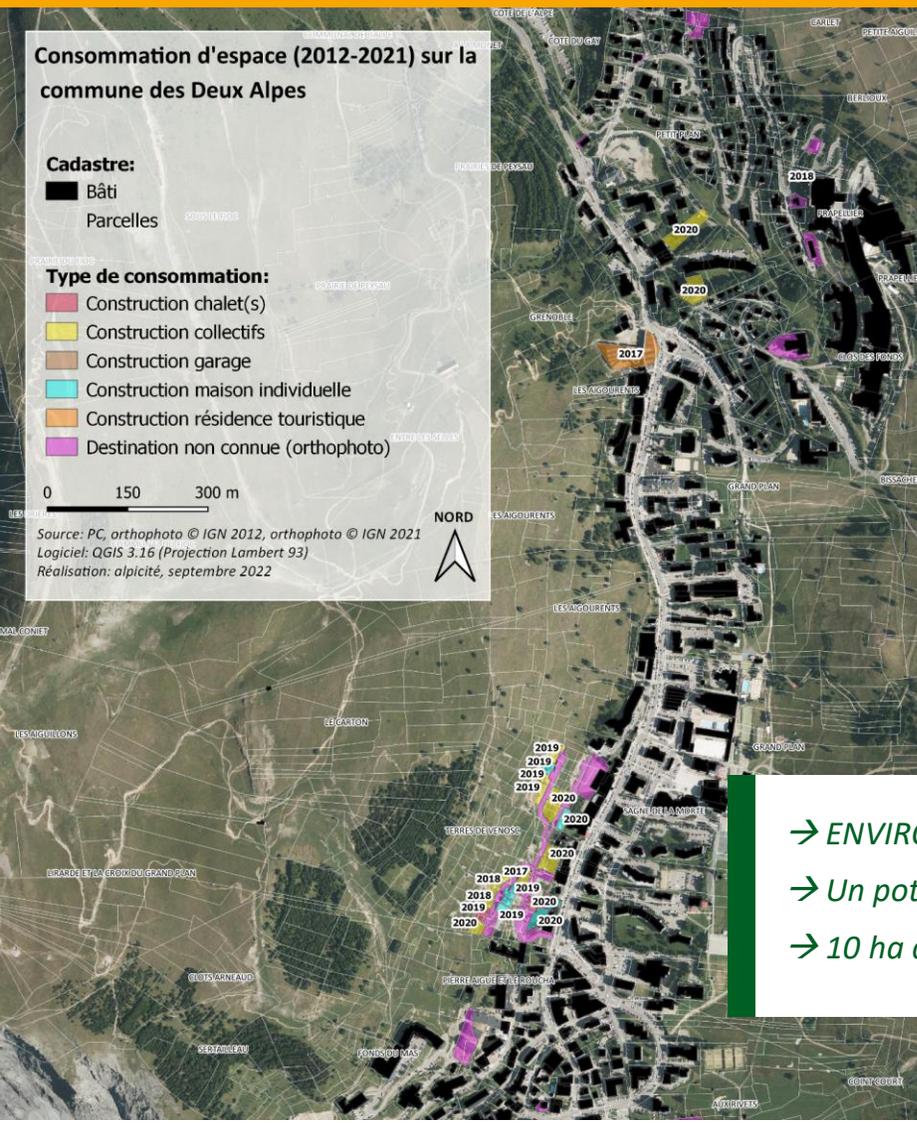
# ENJEUX EN MATIERE DE CONSOMMATION D'ESPACES

## Consommation d'ENAF sur les 10 dernières années

- ✓ Analyse photo satellite 2012/2020
- ✓ Analyse comparative des cadastres 2012/2021
- ✓ Analyse des permis de construire ayant débuté les travaux sur la période 2015/2021
- ✓ Analyse des fichiers fonciers
- ✓ Validation des données par chaque commune (retour le 15/12/22)

## Potentiel de densification et coups partis

- ✓ Analyse du potentiel de densification sur la base d'une première application de la loi montagne
- ✓ Identification des friches en cours par les communes
- ✓ Identification des logements vacants sur la base des fichiers fonciers



→ ENVIRON 35 ha consommés sur la période de référence 22/08/11 au 22/08/21

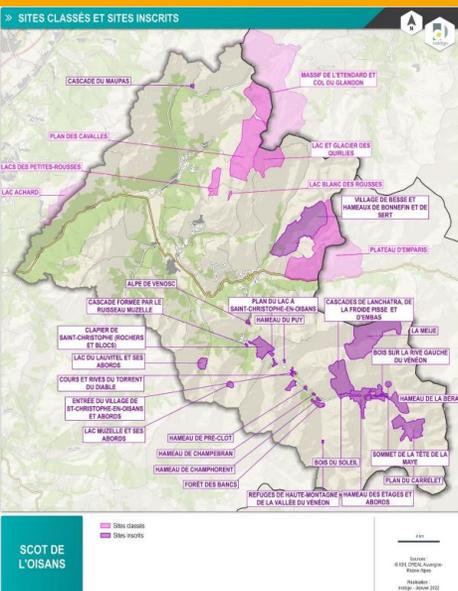
→ Un potentiel de l'ordre de 40 ha en densification en première approche hors friches

→ 10 ha de coups partis depuis le 22/08/21

... mais une répartition inégale sur le territoire et pas nécessairement en lien avec l'armature urbaine



# ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



## Paysage et patrimoine

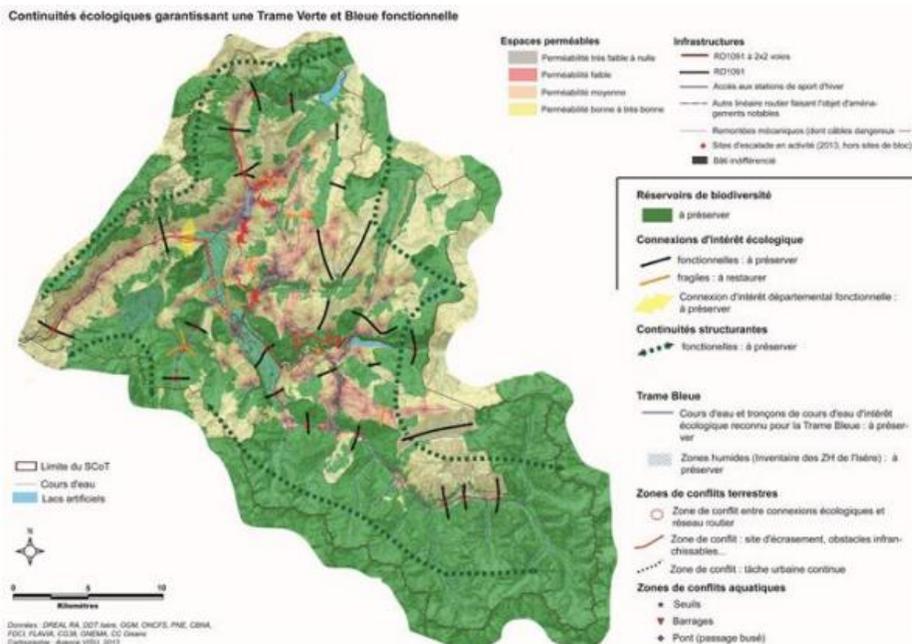
- ✓ Des massifs emblématiques, des reliefs puissants et dominants ;
- ✓ Des vues majestueuses en balcon et belvédères ;
- ✓ Des nombreux sites classés et inscrits sur le territoire ;
- ✓ Des silhouettes villageoises emblématiques (Besse, Mizoën, Mont-de-Lans...) ;
- ✓ Un patrimoine architectural vernaculaire intéressant ;
- ✓ Des espaces publics à travailler en particulier en station dans une logique été/hiver : front de neige, place de la voiture...



- *Inscriptions d'orientations paysagères dans le PAS et le DOO : entrées de ville, silhouettes villageoises, place de la voiture dans l'espace public ;*
- *Protéger et mettre en valeur les sites paysagers et patrimoniaux sensibles ;*
- *Mettre davantage en valeur le patrimoine et la culture uissane ;*



# ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



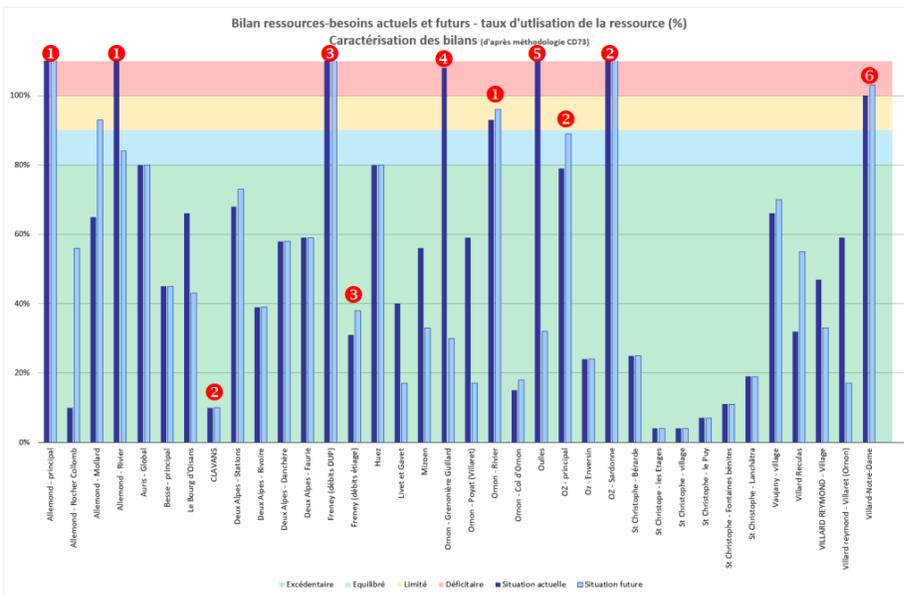
## La biodiversité

- ✓ Des milieux naturels, une faune et une flore riches et variés
- ✓ Un territoire de haute montagne, rural, avec des zones peu ou non accessibles ;
- ✓ Une fonctionnalité écologique de bonne qualité (corridors et réservoirs de biodiversité, outils de préservation et de gestion des espaces naturels) ;
- ✓ Des pressions anthropiques (développement urbain, aménagement en montagne, fréquentation touristique, surpâturage, ...), en particulier sur les zones humides de la vallée ;
- ✓ Une déprise agricole sur les prairies de fauche de montagne et les pelouses sèches ;

- Protéger les réservoirs de biodiversités ;
- Travailler sur la trame verte et bleue en particulier dans la vallée avec la gestion des zones humides et des nappes stratégiques ;



# ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



## Les ressources naturelles

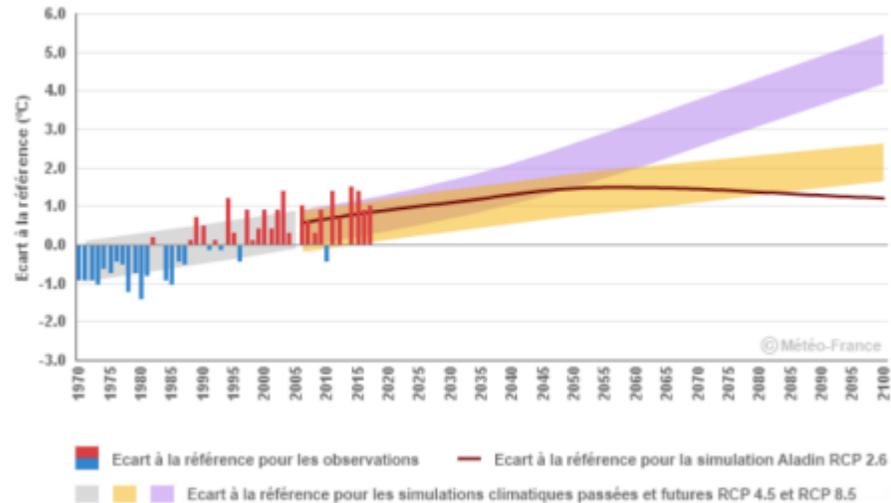
- ✓ Des ressources en eau souterraines stratégiques dans la logique amont / aval (nappe de l'Oisans et de l'eau d'Olle) ;
- ✓ Des ressources en eau potable excédentaire sur BO, 2A, Huez, Livet et Gavet, Saint Christophe en Oisans et Vaujany ;
- ✓ Des ressources à reconstituer en haute altitude ;
- ✓ Des améliorations à apporter sur les réseaux AEP d'Ornon, Allemond, Besse, Clavans, Oz, Oulles et Villard Notre Dame ;
- ✓ Un cycle de l'eau perturbé par le changement climatique et pouvant induire une problématique d'adéquation besoin/ressources ;
- ✓ Des extractions de matériaux en diminution malgré un usage local ;

- ➔ Anticiper le changement climatique sur l'évolution de la ressource en eau ;
- ➔ Une nécessaire anticipation des besoins futurs en matériaux ;

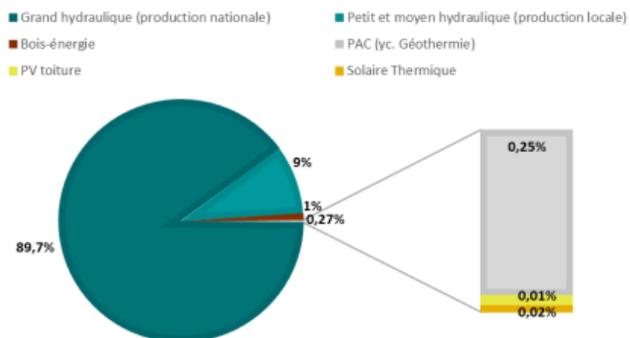


# ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Température moyenne annuelle en Rhône-Alpes : écart à la référence 1976-2005  
Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5



## PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN 2018



## L'énergie et les GES

- ✓ Des activités économiques fortement consommatrices d'énergie et génératrice d'émissions de GES (transport, industrie...);
- ✓ Une utilisation de produits pétroliers pour le chauffage des habitations (50% des consommations) et pour une partie du tertiaire (18%);
- ✓ Peu d'alternative à la voiture individuelle pour se rendre sur le territoire;
- ✓ 34% des besoins sont couverts uniquement par les EnR locales;
- ✓ Une présence de forêts et prairies sur le territoire (puits de carbone importants à préserver) et une politique agricole favorisant le développement des prairies
- ✓ Un potentiel de développement important de la production de bois énergie pouvant potentiellement couvrir une grande partie des besoins des logements + tertiaire en vallées

- Une ressource hydraulique encore exploitable pour le développement de micro et pico-centrales hydroélectriques (bien que déjà exploitée par de grands ouvrages)
- Un fort potentiel de diminution des consommations d'énergie grâce à la rénovation de l'habitat
- Une décarbonation attendue du secteur du transport qui devrait faire baisser les émissions





# Le calendrier

# CALENDRIER REGLEMENTAIRE PREVISIONNEL



## Prochaine réunion publique d'information :

Présentation du Projet d'Aménagement Stratégique : **Mardi 27 juin, 18h**

**A partir du printemps : des outils de participation en ligne disponible sur le site [oisans2040.fr](https://oisans2040.fr) :**

- Un quizz de connaissance sur le territoire de l'Oisans
- Un questionnaire pour connaître votre avis sur des thématiques du SCoT
- Une boîte à idée pour contribuer librement
- Un outil de cartographie pour nous indiquer les endroits que vous voudriez voir évoluer en Oisans

## Le SCoT crée l'événement ! Et si on diSCoTait ?

En parallèle de la concertation réglementaire, une **campagne de d'animation estivale** sur les principes généraux du SCoT Oisans 2040, ses éléments de diagnostic et stratégiques

Une présence sur des animations et fêtes estivales afin de venir à la rencontre des habitants

Objectifs :

- Optant pour un support original et convivial...
- Toucher le plus grand nombre de personnes sur le territoire
- Offrir des réponses aux interrogations sur le SCoT
- Présenter son contenu aux populations permanentes
- Animer le débat sur ses enjeux à 20 ans
- Présenter le projet sous toutes ses formes
- Renvoyer vers des plateformes dédiées...

Rencontres et échanges directs avec la population

Partager la vision stratégique du territoire

Rendre accessible au plus grand nombre les enjeux et les projets du SCoT Oisans 2040

Renvoyer les visiteurs vers le site dédié et ses outils de participation numérique